



CHAMPIONNATS JEUNES

ACCESSIONS-RETROGRADATIONS

à l'issue de la saison 2026/2027

(sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours)

Championnats Jeunes

Compte tenu des accessions et rétrogradations réglementaires, dans un souci d'harmonisation de l'organisation des championnats, le Comité Directeur de la LGEF valide la composition et la hiérarchie suivante pour les championnats jeunes de Ligue :

343 équipes participent à ces championnats selon la hiérarchie et l'organisation géographique suivante :

Régional U14 : 61 équipes

Régional 1 U15, U16, U17, U18 et U20 : 135 équipes.

Régional 2 U15, U16, U17 et U18 : 147 équipes.

R U14

Les équipes classées aux 4 premières places des cinq groupes + les 4 meilleurs 5èmes (soit 24 équipes) intègrent le championnat U14 R1 phase 2 pour la suite de la saison.

Le classé moins bon 5ème + les équipes classées de la 6ème à la 12ème place des cinq groupes + le classé 13^{ème} du groupe C (soit 37 équipes) intègrent le championnat U14 R2 phase 2 pour la suite de la saison.

R1 U14

Les classés aux 9 premières places de chaque groupe R1 U14, soit 18 équipes, glissent dans le championnat R1 U15.

Les classés aux trois dernières places des deux groupes du championnat R1 U14, soit 6 équipes, sont reléguées en R2 U15.

R1 U15

Les classés aux 9 premières places de chaque groupe R1 U15, soit 18 équipes, glissent dans le championnat R1 U16.

Les classés aux quatre dernières places du groupe A et aux trois dernières places du groupe B du championnat R1 U15, soit 7 équipes, sont reléguées en R2 U16.

R1 U16

Les classés premiers de chaque groupe R1 U16 accèdent en championnat U17 Nationaux.

Les classés de la 2^{ème} à la 10^{ème} place dans chacun des deux groupes, soit 18 équipes, glissent dans le championnat U17R1.

Les classés aux quatre dernières places dans chacun des deux groupes du championnat R1 U16, soit 8 équipes, sont reléguées en R2 U17.

R1 U17

Les classés aux 9 premières places de chaque groupe R1 U17, soit 18 équipes, glissent dans le championnat R1 U18.

Les classés aux trois dernières places dans chacun des deux groupes du championnat R1 U17, soit 6 équipes, sont reléguées en R2 U18.

R1 U18

Le premier de chaque groupe R1 U18 disputera **une phase de barrage en match aller-retour** dont le vainqueur accèdera en championnat national U19. Si une des équipes classées premières n'a règlementairement la possibilité d'accéder, l'autre équipe classée première accèdera en championnat national U19.

Si aucune des deux équipes classées premières n'a règlementairement la possibilité d'accéder, la phase de barrage sera organisée entre les deux équipes classées secondes et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un accédant puisse être désigné.

La phase de barrage se déroule selon le système des matchs aller-retour (tirage au sort pour l'ordre des rencontres). Si une équipe marque un plus grand nombre de buts que l'autre sur l'ensemble des deux matchs, elle est désignée comme vainqueur. Si les deux équipes marquent le même nombre de buts, l'équipe ayant marqué le plus grand nombre de buts à l'extérieur est désignée vainqueur. En cas d'égalité entre les buts marqués à l'extérieur, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées par les Lois du jeu. En cas de match perdu par pénalité, le club ayant gain de cause bénéficie du maintien des buts marqués au cours de la partie, buts dont le nombre est en tout état de cause fixé à un minimum de 3, sauf si la perte du match intervient à la suite d'une réclamation d'après match. Les buts marqués au cours de la rencontre par l'équipe du club fautif sont annulés. Un match perdu par forfait est réputé l'être par 3 buts à 0

Les classés aux 4 premières places de chaque groupe R1 U18 – l'équipe accédant au championnat national U19, soit 7 équipes, glissent dans le championnat R1 U20.

En cas de non-volonté de glisser dans le championnat R1 U20, les équipes disparaissent du schéma des compétitions régionales jeunes.

Les classés aux dix dernières places dans chacun des deux groupes du championnat R1 U18, soit 8 20 équipes, disparaissent du schéma des compétitions régionales jeunes.

Les équipes participantes au Championnat National U17, pourront sur demande écrite avant le 30 juin, engager une équipe en U18 R1 la saison suivante en cas de maintien dans le Championnat National U17.

L'application de cette disposition n'entraînera pas de relégations supplémentaires immédiates. Par conséquent, si un groupe de R1 U18 se devait de comporter plus de 12 équipes au cours d'une saison, il sera procédé à une ou des relégations supplémentaires nécessaires en fin de saison.

R1 U20

Phase Finale

La phase finale du championnat sera composée comme suit :

- Play Off : Tour de cadrage, Quarts de finales, demi-finales et finale.
- Play Down : Journée 1, Journée 2. Les équipes se rencontreront par match sec.

Play Off : Participeront au tour de cadrage des Play Off, les 2 moins bonnes équipes classées 3ème.

Participeront aux quarts de finales :

- Les 6 équipes classées de la 1^{ère} à la 2^{ème} place incluse de chacun des trois groupes à l'issue de la phase régulière.
- La meilleure équipe classée 3^{ème}
- L'équipe vainqueur du tour de cadrage des Play Off.

Participeront à la demi-finale, les 4 équipes vainqueurs de la journée 2 des Play Off.

Les 2 équipes vainqueurs seront qualifiées pour disputer la finale.

Le vainqueur de la finale accède en R3

Play Down : Participeront à la journée 1 des Play Down les 12 équipes classées de la 6^{ème} place à la 9^{ème} place incluse de chacun des trois groupes à l'issue de la phase régulière.

Les équipes classées à la 10^{ème} place quittent les compétitions régionales jeunes + les 6 équipes éliminées en J1 des Play Down.

Participeront à la journée 2 des Play Down :

- Les 6 équipes classées de la 4^{ème} à la 5^{ème} place incluse de chacun des trois groupes à l'issue de la phase régulière.
- Les 6 équipes vainqueurs lors de la journée 1 des Play Down.

R2 U14

Les classés aux 2 premières places de chaque groupe R2 U14, soit 6 équipes, accèdent dans le championnat R1 U15.

Les classés de la 3^{ème} à la 9^{ème} place dans chacun des groupes R2 U14, glissent dans le championnat R2 U15. Les classés aux 3 dernières places dans chacun des trois groupes R2 U14 + le classé 13^{ème} du championnat R2 U14, soit 10 équipes, sont reléguées et remis à disposition de leur district respectif.

R2 U15

Les classés aux 2 premières places de chaque groupe R2 U15, soit 6 équipes, accèdent dans le championnat R1 U16.

Les classés de la 3^{ème} à la 8^{ème} place + les deux meilleurs classés 9^{ème} des groupes du championnat R2 U15.

Les classés aux 3 dernières places + le classé moins bon 9^{ème} des groupes du championnat R2 U15, soit 10 équipes, sont reléguées et remis à disposition de leur district respectif.

R2 U16

Les classés aux 2 premières places de chaque groupe R2 U16, soit 6 équipes, accèdent dans le championnat R1 U17.

Les classés de la 3^{ème} à la 8^{ème} place + le meilleur classé 9^{ème} des groupes du championnat R2 U16, soit 19 équipes, glissent dans le championnat R2 U17.

Les classés aux 3 dernières places du groupe A, les classés aux 4 dernières places du groupe B, les classés aux 5 dernières places du groupe C – le meilleur classé 9^{ème} du championnat R2 U16, soit 11 équipes, sont reléguées et remis à disposition de leur district respectif.

R2 U17

Les classés aux 2 premières places de chaque groupe R2 U17, soit 6 équipes, accèdent dans le championnat R1 U18.

Les classés de la 3^{ème} à la 9^{ème} place des groupes R2 U17, soit 21 équipes, glissent dans le championnat R2 U18.

Les classés aux 2 dernières places du groupe A, les classés aux 3 dernières places du groupe B, les classés aux 4 dernières places du groupe C, soit 9 équipes, sont reléguées et remis à disposition de leur district respectif.

R2 U18

Les classés aux 2 premières places de chaque groupe R2 U18, soit 6 équipes, accèdent dans le championnat R1 U20.

Les classés de la 3^{ème} à la 13^{ème} place du groupe A , de la 3^{ème} à la 14^{ème} place du groupe B, de la 3^{ème} à la 12^{ème} place du groupe C dans chacun des groupes R2 U18, soit 33 équipes, disparaissent du schéma des compétitions régionales jeunes.

Lorsqu'une équipe classée première d'un groupe est empêchée d'accéder au niveau supérieur ou y renonce pour quelque raison que ce soit, c'est l'équipe suivante dans l'ordre du classement de ce groupe qui accède sans excéder la cinquième place incluse.

Maintiens générationnels

Lorsque le nombre total des clubs devant composer une division la saison suivante est inférieur au nombre de clubs devant y figurer, le ou les clubs supplémentaires appelés à combler les places vacantes sont repêchés parmi ceux qui occupaient les places de relégation dans la catégorie d'âge inférieure.

Les équipes ayant fait l'objet d'une exclusion ou d'un forfait général ne sont pas repêchées.

En tout état de cause le dernier classé d'un groupe ne pourra être repêché.

Accessions Districts

R U14

60 équipes intègrent le championnat R U14 en première phase

- 21 meilleures équipes classées des championnats U13 D1/Interdistricts du territoire Lorrain.
- 21 meilleures équipes du championnat U13 D1 du territoire Alsace.
- 18 meilleures équipes classées des championnats U13 D1/Interdistricts du territoire Champagne Ardenne.

Les équipes sont désignées selon les modalités définies par l'instance compétente des Districts.

Les Districts peuvent décider que le club qui accède du championnat de district ou Interdistricts U13 en championnat de ligue R U14 a la possibilité sur demande officielle de conserver une équipe dans le championnat de premier niveau de District. Les Districts recourant à cette possibilité doivent la soumettre à l'approbation de leur Assemblée Générale.

R2 U15

9 accessions des championnats U14 District/Interdistricts (4 du territoire Lorraine – 3 du territoire Alsace et 2 du territoire Champagne Ardenne).

Les équipes sont désignées selon les modalités définies par l'instance compétente des Districts.

R2 U16

9 accessions des championnats U15 District/Interdistricts (4 du territoire Lorraine – 3 du territoire Alsace et 2 du territoire Champagne Ardenne).

Les équipes sont désignées selon les modalités définies par l'instance compétente des Districts.

R2 U17

9 accessions des championnats U16 District/Interdistricts (4 du territoire Lorraine – 3 du territoire Alsace et 2 du territoire Champagne Ardenne).

Les équipes sont désignées selon les modalités définies par l'instance compétente des Districts.

R2 U18

9 accessions des championnats U17/U18 District/Interdistricts (4 du territoire Lorraine – 3 du territoire Alsace et 2 du territoire Champagne Ardenne).

Les équipes sont désignées selon les modalités définies par l'instance compétente des Districts.

R1 U20

7 équipes issues du championnat U18 R1 de la saison précédente.

6 équipes issues du championnat U18 R2.

9 places disponibles sur inscription pour les équipes ayant évolué dans les championnats de U18 D1 et U18 Interdistricts) (4 du territoire Lorraine – 3 du territoire Alsace et 2 du territoire Champagne Ardenne).

Possibilité d'inscription libre, sur demande écrite avant le 30 juin, en fonction du nombre d'engagement afin de faire en sorte de proposer une composition de 3 groupes de 12 équipes.

La Commission Régionale des Compétitions peut modifier la composition du championnat U20 R1 en fonction du nombre d'engagement.

Lorsqu'une équipe classée première d'un groupe est empêchée d'accéder au niveau supérieur ou y renonce pour quelque raison que ce soit, c'est l'équipe suivante dans l'ordre du classement de ce groupe qui accède sans excéder la cinquième place incluse.

Une équipe a la possibilité de remplacer une autre équipe du même club dans le jeu des montées et descentes.

Rétrogradations :

Si une équipe est reléguée du Championnat National U19, elle sera intégrée en R1 U18 ou R1 U20 selon son choix.

Si une équipe est reléguée du Championnat National U17, elle sera intégrée en R1 U18.

Les descentes des championnats R1, R2 peuvent être augmentées en fonction du nombre d'équipes reléguées du championnat National en R1 ou tout cas de figure augmentant le nombre de relégation.

Un club ne peut pas engager plus d'une équipe dans une même catégorie d'âge en championnat de ligue.

Si l'application des montées et descentes réglementaires comme prévu ci-dessus devait engendrer un nombre plus important d'équipe au sein d'un groupe que ce qui est stipulé dans l'article 1 du règlement des championnats régionaux jeunes, ce dernier ne serait pas complété par un repêchage ou une accession supplémentaire.

Ex : si un groupe devait être composé réglementairement de 12 équipes et si ce dernier se retrouve avec 13 équipes suite à l'application des décisions ci-dessus, il ne sera procédé à aucun repêchage ou montée supplémentaire afin de compléter le groupe à 14 équipes.